

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 12 (1951)

Heft: 4-5

Rubrik: Rapport annuel de la Société fédérale des orchestres pour l'année 1950

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

oeuvres musicales doivent, par conséquent, subir une diminution correspondante. Toutefois, il nous sera pourtant possible d'en acheter pour un montant de fr. 900.—, ce qui permettra, en les choisissant d'une façon judicieuse, de compléter notre bibliothèque d'une manière heureuse.

Winterthur, im März 1951.

Der Zentralkassier — Le trésorier central:

Winterthour, mars 1951.

Ernst Meisterhans.

Rapport annuel de la Société fédérale des Orchestres pour l'année 1950

Introduction

Au moment où nous commençons la rédaction de ce rapport resumant l'activité de la Société fédérale des Orchestres (S. F. O.) nous pensons aux célèbres paroles de Goethe:

«Celui qui n'aime pas la musique ne mérite pas le titre d'homme;
celui qui l'aime est déjà un homme à demi;
quant à celui qui la pratique, celui-là, alors, est un homme complet.»

Ne serait-il pas rassurant de savoir que tous les hommes responsables de la politique mondiale font de la musique?

A nous autres, cependant, ces paroles nous imposent certains devoirs. Demandons-nous, d'abord, si nous sommes vraiment des hommes dans toute l'acceptation du terme. Si nous osons l'affirmer, c'est alors que tous nos membres et toutes nos sections ont accompli, durant l'année qui vient de s'écouler, un travail culturel précieux, en répandant la bonne musique. De plus, nous pouvons être fiers du fait que, depuis l'année de sa fondation, notre association a passé de 12 sections à 111. Grâce à cela, des centaines de nos concitoyens sont devenus des «hommes complets».

L'année 1950, elle aussi, a été principalement vouée au perfectionnement général. Mentionnons les 6 cours de directeurs, l'assemblée des délégués, les trois séances du comité central, la séance de la Commission de musique, la parution régulière de «Sinfonia», l'organe officiel de notre société. Ce fut donc une année de travail sérieux et fructueux.

Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués ordinaire a eu lieu le 14 mai 1950 à Delémont, l'historique métropole du Jura. Grâce à son organisation irréprochable et aux excellentes productions de «L'Orchestre de la Ville», il y régnait une ambiance de vraie amitié entre les membres romands et suisses alémaniques. Présentons des remerciements réitérés à nos amis jurassiens; ils ont vraiment été des «hommes complets».

Les participants à l'assemblée des délégués se composaient de 83 délégués, 3 invités, 2 membres d'honneur et 5 membres du Comité central. Le but principal

de cette assemblée était l'examen des questions statutaires. A ce sujet, nous nous référons au procès-verbal paru dans les Nos 6/7 1950 de «Sinfonia».

La veille, «L'Orchestre de la Ville» avait donné, sous la direction de M.F. Kneußlin, de Bâle, et avec la collaboration de la «Chorale française», un très beau concert composé d'oeuvres de Linley, Bach, Mozart, Schubert, Grétry et Beethoven.

Vétérans fédéraux

Quel plaisir de pouvoir applaudir des membres ayant plus de 35 ans d'activité dans un orchestre! Leur nomination au titre de vétérans fédéraux est un geste de reconnaissance bien mérité. A Delémont, 6 nouveaux vétérans fédéraux furent désignés. Leurs noms ont été mentionnés dans les Nos 6/7 1950 de «Sinfonia».

Autorités de la S. F. O.

a) Comité central :

Il a été le même qu'en 1949, soit :

Président :	Robert Botteron, Berne
Vice-président :	Paul Schenk, Wil
Secrétaire :	Louis Zihlmann, Soleure
Caissier :	Ernest Meisterhans, Winterthour
Bibliothécaire :	Carlo Olivetti, Staefa

Le comité central a tenu 3 séances, d'une durée d'un jour chacune, au cours de l'année, soit : le 4 février à Zurich, le 13 mai à Delémont, et le 29 octobre à Berne. Pour des raisons d'économie, on a renoncé à d'autres séances, de sorte que maintes affaires ont dû être traitées par écrit.

b) Commission de musique :

Elle est restée composée de

MM. G. Feßler-Henggeler, chef d'orchestre, à Baar, président, et
Dr A.-E. Cherbuliez, professeur, à Zürich, et
Dr Ed. M. Fallet, à Berne.

La Commission de musique s'est réunie le 13 mai à Delémont pour établir la liste des nouveaux achats d'oeuvres musicales. Toutes les autres questions ont été liquidées par correspondance.

Mutations

Les mutations suivantes sont à signaler pour l'an 1950 :

Sortie : Orchestre paroissial de St-Pierre-Fusterie, Genève, ler 1er janvier 1950. (Cette société reste cependant attachée à la S. F. O. en qualité de membre passif.)

Exclusion : Orchestre de Wallenstadt (13. mai 1950) cette section n'ayant pas rempli ses obligations.

Changement de nom : L'Orchestre de Chambre «Pro vera musica», de Neuchâtel, devient «Orchestre de Chambre de Neuchâtel».

Le «Bieler Orchester» devient «Bieler Stadtorchester», et

«L'Orchestre des Cheminots» de Berne devient le «Berner Musikkollegium» dès le 1er janvier 1951.

Effectif: Le 1er janvier 1950	107 sections
Sortie	1 section
Exclue	1 section
Entrées	6 sections
Le 31 décembre 1950	111 sections

Finances

Les comptes de la S.F.O. ne pourront être bouclés que dans quelques semaines et paraîtront dans un des prochains Nos de «Sinfonia».

Conférence de présidents

Un effort financier considérable ayant été fait pour l'achat de partitions, le Comité central a jugé sage de ne pas convoquer les assemblées régionales de présidents, ces dernières chargeant toujours quelque peu la caisse.

Cours de directeurs

L'assemblée des délégués a décidé de continuer à organiser des cours régionaux de directeurs. 3 cours ont précédé l'assemblée des délégués, soit les 21 janvier à Wil, 29 janvier à Olten et 19 février à Lucerne. Un 4e cours pour les sections de langue française était prévu pour le mois de mars; il a dû être déconvoqué à la dernière heure, faute d'un nombre suffisant de participants. Nous regrettons que nos sections romandes ne montrent pas un intérêt plus grand au perfectionnement de leurs directeurs d'autant plus que ces cours sont gratuits pour les membres de la S.F.O. Le directeur de ces cours ayant fait en vain un grand travail préparatoire, le Comité central a dû se charger, finalement, de lui présenter des excuses.

Les trois cours susmentionnés ont traité de la technique de la direction et des exercices pratiques ont eu lieu.

Les cours ultérieurs ont été convoqués à Wil, le 22 octobre, à Lucerne, le 19 novembre et à Olten, le 10 décembre. Une nouvelle tentative de grouper les sections romandes à Neuchâtel n'a pas eu de succès. Comment arriverons-nous à éveiller davantage l'intérêt de nos sections de Suisse française? C'est un sujet qui nous préoccupe grandement. Ces 3 derniers cours ont traité de la «Connaissance de la partition» et de sa lecture.

La fréquentation des 6 cours en langue allemande a été fort réjouissante ainsi qu'il ressort des chiffres ci-après:

Cours:	Participants		Sections représentées	
	total	par jour	total	par jour
Janvier/février	55	18	24	8
Octobre/Décembre	43	14	26	8,5
Total 1950	98	16	50	8

Nous espérons que le nombre des participants augmentera encore, vu la matière instructive et intéressante dont il est traité dans ces cours. Comme

pour toute nouveauté, il faudra quelque temps pour que la valeur réelle de ces cours soit pleinement reconnue.

Nous aimerions saisir cette occasion pour remercier une fois encore M. Cherbuliez qui a su intéresser ses auditeurs en leur donnant d'excellentes leçons.

Bibliothèque

Le rapport du bibliothécaire donne tous les détails nécessaires sur l'utilisation de la bibliothèque par les différentes sections. Nous y apprenons que le travail de notre bibliothécaire central a augmenté de telle façon que M. Olivetti se voit obligé, après 11 ans d'activité, de présenter sa démission. La prochaine assemblée des délégués aura donc la lourde tâche de lui trouver un successeur.

Le budget de 1950 prévoyait un montant de fr. 900.— de dépenses pour l'achat d'oeuvres musicales. Sur la base des propositions faites par la Commission de musique et d'offres demandées, le Comité central a été obligé d'augmenter ce montant à fr. 1400.— et de renoncer aux conférences de présidents.

La liste des nouveaux achats sera communiquée prochainement aux sections. Certes nous sommes encore loin d'avoir satisfait à la demande énorme de matériel musical émanant de nos sections, mais ce complément sera apprécié à sa juste valeur.

Subvention fédérale

Dans sa lettre du 20 janvier 1950 le Département fédéral de l'Intérieur nous a informés que les Chambres fédérales avaient accordé à la S. F. O. pour 1950 une subvention de fr. 1000.— pour le renouvellement de sa bibliothèque. Au nom de la S. F. O. nous remercions les autorités fédérales pour ce geste grâce auquel nous avons la possibilité de remplir nos tâches culturelles. Sans cette subvention, notre bibliothèque ne pourrait jamais remplir sa tâche, étant donnés les prix actuels des oeuvres musicales. (Une symphonie, actuellement, coûte de 100 à 150 francs.) Nos sections ne peuvent pas faire de tels achats, car il s'agit d'oeuvres qui, après avoir été exécutées une ou deux fois, ne peuvent être reprises qu'après de longues années. Le but de la bibliothèque centrale est justement de mettre de telles partitions à la disposition des sections.

Bien que nous connaissions parfaitement la grave situation financière de la Confédération, nous avons dû, bon gré, mal gré, solliciter une même subvention pour 1951. Par sa lettre du 8 janvier 1951 le Département fédéral de l'Intérieur nous a informés que les Chambres fédérales ont décidé de donner suite à notre requête ce dont nous les remercions vivement, puisque cet argent nous permettra, une fois encore, de remplir notre tâche sans trop de soucis d'ordre financier.

SUISA (Société Suisse des Auteurs et Editeurs)

Notre représentation au sein de la Commission d'arbitrage de la SUISA ne subit aucun changement.

En date du 23 septembre, les premiers 25 ans de la SUISA ont été célébrés, au Conservatoire de Berne. Notre association a été représentée à cette céré-

monie par le président central. Une brochure intitulée «Art et Droit» a été distribuée à cette occasion. Un exemplaire est à la disposition des sections à la bibliothèque centrale.

«Sinfonia»

L'organe officiel de la S. F. O. a paru en 1950 sous forme de 6 Nos simples et de 3 Nos doubles. Certains Nos sont sortis de presse avec un gros retard. Cela est dû à l'absence momentanée du rédacteur qui fit, au cours de l'an, un voyage d'étude aux Etats-Unis. Cette perturbation sera prochainement compensée par les récits attrayants que le rédacteur donnera dans «Sinfonia» sur la vie musicale aux U. S. A.

Sections

Les sections ont déployé une grande activité dans tout le pays. De plus en plus, des solistes célèbres sont engagés malgré les risques financiers que cela représente. Une telle initiative mérite d'être soulignée car, grâce à elle, les populations laborieuses ou éloignées des grands centres ont la possibilité d'entendre des solistes renommés et des oeuvres grandioses sans avoir à supporter de gros frais et les fatigues de déplacements. Nous pensons qu'il est indiqué de mentionner, ici, les noms de quelques solistes engagés par nos sections:

P i a n o : Aeschbacher N.; Baumgartner P.; Calame A.; Egger M.; Felix F.; Fenigstein V.; Haskil C.; Hirt Fr. J.; Jenni-Andres W.; Mlle Steffen; Steiner J.; Stucky Rosmarie; Tuason H. Violon ; Viole de gambe ; Violoncelle : Borel H.; Ducommun J. J.; Fuchs André; Kägi W.; Schneeberger H. H.; Schneiderhan W.; Schwalbé M.; Wenzinger A. Clavecin : Engel H.; Neumeyer F. Hautbois : Pierlot P.; Witschi H. Clarinette : Monney L.; Rubli R.; Santandrea P.; Stanassi A.; Thalmann F. Flûte : Andres H.; Würmli M. Harpe : Hürlimann E.

S o p r a n o : Adam P.; Bourquin S.; Børkh J.; Jenni-Andres L.; Ginster R.; Heure L.; Kosa J.; Rehnelt A.; Stader M.; Stanassi G.; Traber A.; Perras M.

A l t o : Baumgartner S.; Helbling M. B a s s e : Koechlin J. P.; Reber P.; Schläfli E.

La collaboration de plusieurs de nos sections a rendu possible l'exécution de plusieurs grands oratorios ainsi que de cantates, messes, festivals, opéras et opérettes. Nous constatons avec satisfaction que toutes nos sections ont fait un travail éducatif considérable et ont apporté, avant tout, à toutes les couches de nos populations, une musique de premier ordre.

La statistique nous apprend à ce propos que nos sections ont fait, en moyenne, 35 répétitions et ont donné 6 concerts, au cours de l'année.

Jubilés de sections

Durant cette année, l'Orchestre de Gerliswül a fêté le 30^e année de son existence et l'orchestre de Ruswil sa 35^e année. Ne prenant part, officiellement

(Fortsetzung siehe Seite 70. — Suite voir page 70.)

qu'aux jubilés (50 ans) et demi-jubilés (25 ans) le Comité central a envoyé à ces deux sections des vœux par lettre.

Jubilé de directeur

L'orchestre «Eisenbahner» de Berne (dès le 1er janvier 1951 Berner Musikkollegium) organisa, le 27 octobre 1950 un gala en l'honneur du 25^e anniversaire de son chef: M. Christophe Lertz (1925—1950). Le président de la S. F. O., lui-même membre actif de la société en question, apporta les vœux de notre association au directeur fêté.

Divers

Les remarques faites, il y a un an, sous cette rubrique de notre rapport ont porté des fruits. Il y a progrès dans les relations officielles entre les sections, le Comité central et la bibliothèque. Malheureusement, il existe encore quelques présidents qui ne s'intéressent à leur Association que dans les cas où ils peuvent en retirer quelque chose. Nous espérons que le nombre de ces incorrigibles ira en diminuant avec le temps.

Remerciements

Tous les directeurs, toutes les sections, tous les membres de la S. F. O. ont tout d'abord droit à un chaud merci du Comité central pour tout le travail et le dévouement prodigués en 1950. Ce n'est pas en vain, qu'ils oeuvrent, afin de répandre, toujours plus le goût de la bonne musique.

Nous remercions nos autorités fédérales, en particulier le Chef du Département de l'Intérieur, M. le conseiller fédéral Etter, pour son encouragement moral et financier, autant que pour sa compréhension de nos besoins.

A mes collègues du Comité central, aux membres de la Commission de musique, à M. Cherbuliez, rédacteur de notre organe et directeur de nos cours pour directeurs, à notre éditeur, encore, nous disons un chaud merci.

Nous n'oublierons pas nos membres passifs pour leur aide financière aussi précieuse que fidèle. Les efforts de chacun auront contribué, une fois de plus, à la bonne marche de la S. F. O.

Berne, 22 janvier 1951

Société fédérale des orchestres

Le président central: R. Botteron.

Rapport de la bibliothèque / Année 1950

La publication du nouveau catalogue a eu pour conséquence une demande accrue d'oeuvres musicales. Le nombre des oeuvres prêtées aux sections est un record: 522 en 1950, soit 120 de plus qu'en 1949.